

## **DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAL DU 03 OCTOBRE 2018**

### **2018/56 - POLE DES ARTS ET CULTURES NUMERIQUES : PHASAGE ET PROCEDURE DE CONSULTATION POUR LES MARCHES DE TRAVAUX AVEC AVIS DE PRE-INFORMATION**

Il est rappelé que par,

- délibérations conjointes du Conseil Communal n° 2016/35 du 16 juin 2016 et du Conseil Municipal n°16/300 du 17 juin 2016, ont été approuvés le programme, le budget prévisionnel, et le planning prévisionnel du Pôle des Arts et Cultures Numériques.

- délibérations conjointes du Conseil Communal n° 2018/18 du 04 avril 2018 et du Conseil Municipal n° 18/136 du 06 avril 2018, a été approuvé le marché de maîtrise d'œuvre avec l'agence JAKOB + MACFARLANE SAS à Paris, mandataire du groupement solidaire, dont le projet architectural est caractérisé par la construction de quatre volumes (la Halle multimodale, le Data lab, le Barnumérique et l'Espace associatif) couverts par une sur-toiture enveloppante et l'aménagement de la médiathèque l'Odyssée.

Les études d'Avant-Projet Sommaire et d'Avant-Projet définitif sont en cours de finalisation. Elles doivent notamment permettre de confirmer le coût prévisionnel des travaux par lots à 6 332 500 € HT.

La présentation et la demande d'approbation de l'Avant-Projet Définitif sera inscrit à l'ordre du jour du prochain Conseil Municipal. Il intégrera les aspects suivants :

- Surfaces et projet architectural
- Cout prévisionnel des travaux
- Planning prévisionnel

#### **La procédure de consultation pour les marchés de travaux**

##### **a) Phasage des travaux**

Afin de pouvoir accueillir début 2019, l'équipe du PACN et l'Atelier de conception des actions de préfigurations et de développement du logiciel Urbiviz (visualisation en VR de datas publiques), une consultation distincte a été lancée sous la forme d'une procédure adaptée conformément à l'article 22 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatifs au marchés publics. Elle a pour finalité l'aménagement de la médiathèque. Le montant des travaux est estimé à 90 000 € TTC.

##### **b) Avis de pré-information avant appel d'offres ouverts**

La procédure de consultation pour les travaux du PACN est motivée par le calendrier de réalisation avec une ouverture en 2020. Aussi, conformément au décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics, il est proposé de publier un avis de pré-information soit à l'office des publications officielles de l'Union Européennes soit par le Pouvoir Adjudicateur sur son profil acheteur.

.../...

En application des articles 31 et 67 dudit décret, une telle publication permet au pouvoir adjudicateur de réduire le délai de réception des candidatures et des offres de 35 à 15 jours lors du lancement d'un marché en appel d'offres ouvert.

L'intérêt de publier cet avis de pré-information est aussi d'informer les entreprises intéressées en amont du lancement du processus d'appel d'offres, afin de mobiliser les compétences étant donné la spécificité de certains lots techniques (sur-toiture en ossature bois, etc.)

Allotissement Prévisionnel de l'avis de pré-information :

Lot	Intitulé
1	Gros-Œuvre / Charpente / Couverture-Etanchéité / VRD / Paysage / Sur-Toiture
2	Chauffage Ventilation Climatisation / Plomberie
3	Courants Forts / Courants Faibles
4	Menuiseries intérieures
5	Menuiseries extérieures/Façades
6	Ascenseur
7	Revêtement de sol souple/dur
8	Plâtrerie Cloisons et Plafonds
9	Peinture

En conséquence, le Conseil Communal, après en avoir délibéré, décide de bien vouloir :

- ◆ **APPROUVER** le phasage des travaux
- ◆ **AUTORISER** Le Maire ou l' élu délégué aux marchés publics à signer les marchés de travaux suite à la décision de la commission d'appel d'offre.

ADOPTE A L'UNANIMITE,  
Fait et délibéré à Lomme, les jour, mois et an ci-dessus.  
Pour expédition conforme,

Le Maire de Lomme